

# Macron légalisera-t-il le cannabis pour remplir les caisses de l'Etat dramatiquement vides ?

écrit par Daniel Faguet | 14 août 2022





**Légalisera ? légalisera pas ?**

**De nombreux élus poussés par leurs électeurs envisagent et militent pour la légalisation du cannabis.**

*Légalisation du cannabis : 31 sénateurs socialistes annoncent travailler sur une proposition de loi*

**Dans une tribune publiée mercredi 10 août 2022 dans « Le Monde », 31 parlementaires défendent sa légalisation. Selon**

*ces sénateurs, « la situation est intenable » et « les Français sont prêts à débattre de la consommation du cannabis dit récréatif ».*

**Macron aime faire du en même temps et faire plaisir , un coup à droite , un coup à gauche.**

**Pour la rentrée Macron va lancer la réforme de l'hôpital et de la transformation de notre système de retraites et prise en charge de la dépendance,**

### **TRADUCTION**

**Réforme de l'hôpital = privatisation...**

**Transformation de notre système de retraites = vous travaillerez jusqu'à 67 ans**

**Prise en charge de la dépendance = faire plaisir à la gauche de ses députés et sénateurs.**

Deux »plaisir » à sa droite contre un »plaisir » à sa gauche. MACRON légalisera-il le cannabis pour rétablir la parité ?

**Il y a déjà eu dans le passé la légalisation d'un produit interdit. En Amérique l'abolition de la prohibition n'a en rien changé la consommation d'alcool, mais a seulement permis de remplir les caisses de l'Etat. Remplir les caisses de l'état c'est bien tentant pour un Ministre de l'économie qui dépense de plus en plus sans compter. Utiliser le billard à trois bandes peut être bien tentant pour arriver à une légalisation source de revenus , sans avoir l'air d'en être l'initiateur.**

**Je galège, bien sûr on ne peut imaginer ce coup**

machiavélique de la part d'un ministre, à moins, à moins, qu'une petite fumette dans les salons de l'Élysée ? Ou alors son expérience comme Ministre de l'agriculture, lui a donné l'idée de diversifier notre agriculture, bien mal en point ces temps-ci. L'avantage du cannabis il est très bien adapté à nos nouvelles chaleurs.

**Il y a une petite différence entre l'interdiction de vendre de l'alcool et le cannabis, l'alcool était précédemment autorisée. À part ça on se trouve dans la même situation**

Dans cet article ; <https://fbe-international.com/articles/la-prohibition-aux-etats-unis-dans-les-1920-un-echec-cuisant/>, on trouve la même description dans l'abolition de la prohibition et ce qui serait pour nous la légalisation du cannabis. **La légalisation n'est pas la solution, il n'y a que la solution de l'extermination des trafiquants.** Solution extrême ? On a un Dar Malin prêt à tout, au Ministère de l'intérieur qui ne pense qu'à en sortir, pour niquer le Ministre des finances sur la ligne d'arrivée de L'Élysée. C'est certain, ces mesures extrêmes ne seraient pas les mêmes que les miennes plus radicales. Il se dit qu'il pourrait sans état d'âme, renvoyer tous les trafiquants avec un billet de première classe. Le Ministre des finances aurait d'après ce qu'il se dit, accepté de financer les voyages, à condition de garder les consommateurs pourvoyeurs de TVA et taxes en tout genre.

**Comparaison : l'interdiction de ces deux commerces, vente d'alcool et cannabis.**

*1/ Le développement de cette industrie exigeait des moyens considérables, les bootleggers devinrent des personnages tout-puissants C'est ce qui explique le développement massif de la criminalité organisée de type mafieux, du fait de la Prohibition. Celle-ci engendra la naissance de gangs,*

véritables «syndicats du crime» aux ramifications multiples. Ces gangs contrôlaient un réseau d'usines clandestines, de points de distribution et de débits de boissons clandestins, reliés par des flottes de camions et de véhicules, contrôlées par une armada d'hommes de main armés jusqu'aux dents.

**changez « bootleggers » par « racailles islamisées » et la description de la situation est identique**

2/ Le vote de la Prohibition aura donc engendré des conséquences inattendues au sein de la société américaine. La première de celle-ci fut le développement d'un climat d'illégalité et **d'insécurité entretenu par l'impunité dont jouirent pendant longtemps les agents du crime organisé.** Ce climat révèle toute l'ambiguïté du phénomène de la Prohibition. les effets pervers de la Prohibition révèlent ainsi l'hypocrisie qui se cache derrière le puritanisme

Au début des années 1930, l'échec de la tentative était patent et très largement reconnu. Il était évident que **la Prohibition avait donné lieu à un boom de la criminalité organisée, et avait contribué à considérablement développer les ravages de la corruption au sein de la classe politique et de l'institution judiciaire.**

Les vendeurs de H très majoritairement des musulmans discriminés , ont longtemps été protégés par l'UMPS pour être des victimes du racisme .En ne construisant pas de prisons ils ont eu la solution de l'excuse de » c'est pas moi c'est l'autre » et de pouvoir relâcher un récidiviste 18 fois arrêté. Le récidiviste peut en remerciement faire une ristourne sur les achats des Poudrés

3/ Ce fut la grande dépression des années 1930 et le fléau du chômage qui eurent finalement raison de la Prohibition et décidèrent les législateurs à agir. **Le souci de rétablir les recettes fiscales perdues par l'État Fédéral se**

## **conjuguera à la volonté de créer des emplois**

Légaliser la drogue va permettre d'engranger d'énormes recettes comme avec le tabac; **L'État a touché 15,3 milliards d'euros grâce aux taxes liées au tabac**  
<https://www.ledauphine.com/economie/2021/04/06/l-etat-a-touche-15-3-milliards-d-euros-grace-aux-taxes-liees-au-tabac>

4/ *Il faut aussi bien mesurer le point auquel la Prohibition aura été à l'origine d'un changement qualitatif et quantitatif dans la criminalité organisée aux Etats-Unis. Elle aura été le point de départ du développement de la grande criminalité et des réseaux mafieux, qui se sont perpétués jusqu'à aujourd'hui en remplaçant le commerce lucratif de l'alcool illégal, revenu dans le domaine public, par les industries de la prostitution et du jeu dans un premier temps, puis par celle des stupéfiants plus récemment. La prohibition aura ainsi été à l'origine d'un changement radical dans l'échelle et le degré de sophistication du crime organisé aux Etats-Unis jusqu'à ce jour.*

Légaliser le cannabis ne changera rien, les addicts le seront toujours, et la facilité d'approvisionnement en créera de nouveaux. Le cannabis continuera ses ravages dans la société, participant à l'idiotocratie endémique de plusieurs générations dans toutes les couches de la société. Les cerveaux anesthésiés seront plus enclins à ne plus réagir aux diktats de l'état.

Par contre les caïds de la drogue qui se sont créés des petits royaumes où ils sont tous puissants, générant des sommes colossales exemptées d'impôts (5000000 à 800 000 E par an ) , ne lâcheront pas leurs styles de vie avec voitures à 70 000 euros , voyage en avion , et vacances en famille à Marrakech. En bas de l'échelle leurs petits soldats, les guetteurs de 15 ans à 3000 euros par mois ne renonceront pas à leur pognon de dingue. **Tous se reconvertiront, comme après l'abolition de la prohibition, dans la grande criminalité et les réseaux**

mafieux.

En Amérique il n'y avait pas de dimension raciale dans la nouvelle criminalité contrairement à nous . Grande criminalité et banditisme doublé de la haine de la France, *ça pourrait être très sanglant.*

**La grande criminalité après la légalisation du cannabis pourrait être à l'origine de la guerre civile.**

